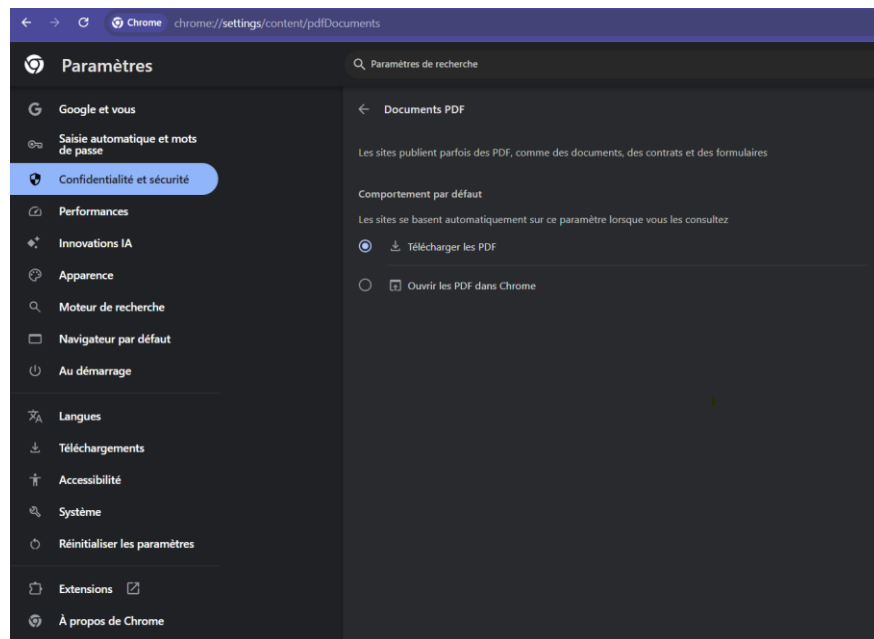
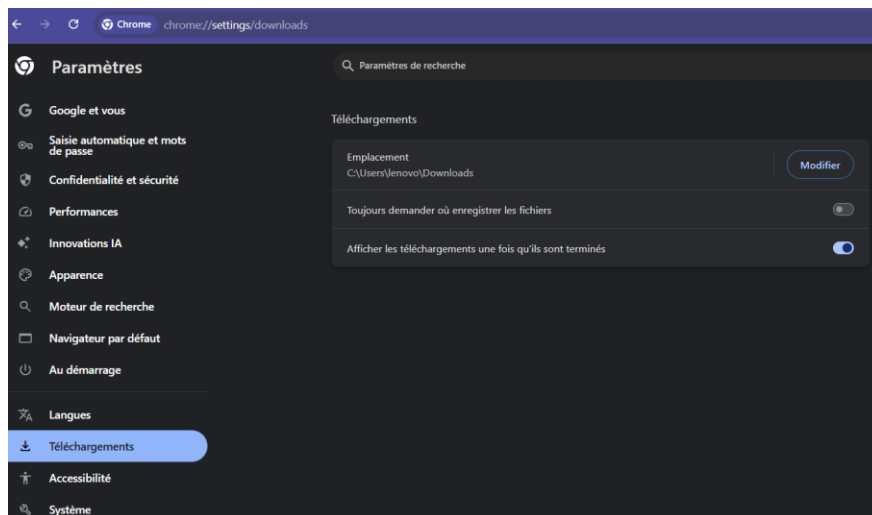


1. Désinstaller l'Extension ASSAREF 1.8 ou 1.9
2. Quitter le logiciel ASSAREF, s'il est exécuté.
3. Ouvrir le lien : <https://www.assaref.ma/files/SUCD/>
4. Télécharger la mise à jour du logiciel ASSAREF :  **MAJ2026.exe** pour poste principal et  **MAJ_USER_2026.exe** pour les autres postes secondaires.
5. Lancer la maj et installer ses fichiers sur le chemin « **C:\Program Files\changes** » et **non pas** « C:\Program Files (x86) \changes\»
6. Modifier le paramètre natif de navigateur :
 - Configurer Google Chrome :
 - 1) Cliquez sur les trois points (menu) en haut à droite, puis sur Paramètres.
 - 2) Allez dans **Confidentialité et sécurité > Paramètres des sites.**
 - 3) Faites défiler tout en bas et cliquez sur **Autorisations supplémentaires > Documents PDF.**
 - 4) Cochez l'option **Télécharger les fichiers PDF** (au lieu de les ouvrir dans Chrome).

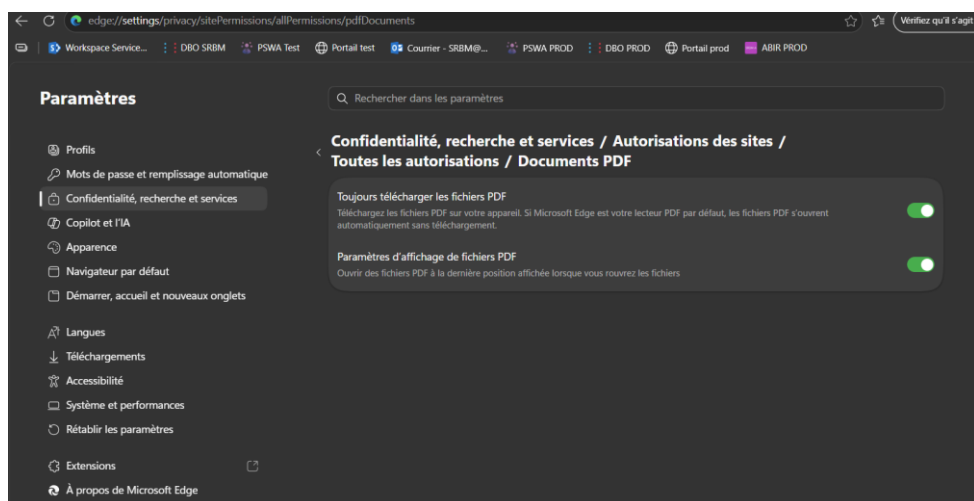
Ou allez directement sur le lien : **chrome://settings/content/pdfDocuments**



- 5) Automatiser l'ouverture de document pdf.



- Configurer Microsoft Edge :
 - 1) Cliquez sur les trois points (menu) en haut à droite, puis sur Paramètres.
 - 2) Allez dans Cookies et autorisations de site dans le menu de gauche.
 - 3) Faites défiler vers le bas et cliquez sur Documents PDF.
 - 4) Activez l'option Toujours télécharger les fichiers PDF.



NB : si le bordereau ne s'ouvre pas après téléchargement pour impression, il faut installé un lecteur (exemple : Adobe Acrobat Reader).

A noter (Pour cette nouvelle version) :

- Si les caisses ne sont pas consolidées dans la réserve, l'opération est enregistrée au nom du compte de préposé connecté à ASSAREF et ils ne sont pas traités par le compte d'administrateur.
- Si les caisses sont consolidées dans la réserve, les opérations sont enregistrées par le nom d'utilisateur connecté à ASSAREF (gérant / guichet).
- Les opérations de cession à la banque sont à exécuter manuellement dans ASSAREF une fois finalisés dans SARF.